



Rappel du règlement intérieur à destination des jeunes joueurs et de leurs parents

Préambule :

Le COLMAR HC est un club dont l'équipe fanion évolue en championnat de France Nationale 3. Il a remporté le titre de champion de France de Nationale 3 en 1996.

Toutes les équipes de jeunes participent aux championnats départementaux et régionaux, voire nationaux. Les titres remportés sont nombreux.

Beaucoup de jeunes formés au COLMAR HC ont été sélectionnés dans les équipes départementales et régionales. Quelques uns ont figuré en sélection nationale.

Les meilleurs d'entre eux font ou ont fait partie du pôle espoirs du Lycée KLEBER de STRASBOURG, un des plus en vue en FRANCE.

Depuis septembre 1998, la section sportive handball du Collège BERLIOZ accueille des jeunes du CHC et d'ailleurs qui vont conjuguer études et sport de qualité pour le cas éventuellement rejoindre le pôle espoirs.

Compte tenu de tous ces éléments, il est facile de comprendre que l'objectif majeur du club consiste en la formation des jeunes joueurs pour les voir évoluer au meilleur niveau de jeu possible et être dans le même temps bien dans leur tête et dans le club.

Pérenniser notre présence en championnat de France fait également partie de nos objectifs.

L'engagement des jeunes et leur implication dans la vie associative sont des éléments importants de leur vie de citoyen et contribuent à la dynamisation de l'association.

Pour réussir, nous nous devons de respecter impérativement un certain nombre de règles qui figurent dans le contrat qui suit :

CHARTE DU JEUNE JOUEUR

1° Les jeunes s'engagent à participer aux compétitions et aux entraînements avec assiduité. Toute absence est à signaler au responsable de l'équipe.

2° Les jeunes s'engagent à participer aux regroupements et mini-stages organisés pendant les petites vacances scolaires. En cas d'empêchement, les parents le feront savoir en s'adressant au responsable de l'équipe concernée ou en contactant le responsable de la commission des jeunes.

3° La conduite à l'entraînement et pendant les matchs sera irréprochable. Le respect de l'Autre, (camarade d'équipe, adversaire, arbitre, etc...), est une priorité.

4° Les parents s'engagent à participer aux déplacements au moins deux fois au cours de la saison sportive (septembre à mai). Participer, c'est s'intéresser aux activités de son enfant et l'encourager dans sa pratique. Et ceux qui sont vraiment dépourvus de tout moyen de locomotion sont invités à venir l'une ou l'autre fois supporter leur enfant.

5° L'engagement d'un jeune arbitre prend effet dès le début de la saison et prend fin après la dernière rencontre de championnat des jeunes, toutes catégories confondues. La sensibilisation à l'arbitrage est intégrée à la formation du joueur de moins de 14 ans.

6° Conformément au principe de l'engagement mis en exergue par les responsables du club, tout jeune licencié a le devoir de rendre service à ses camarades en les assistant l'une ou l'autre fois à la table de marque des matchs officiels. Cette participation fait désormais partie de l'engagement de tout jeune licencié du COLMAR HANDBALL CLUB.

Tout jeune et ses parents qui ne sont pas prêts à accorder un minimum de crédit à ces règles élémentaires ne seront pas admis à faire partie du CHC.

En cours de saison, nous pourrions en cas de manquement à ces règles, nous trouver dans l'obligation de mettre un terme aux activités du jeune licencié.

En comptant sur le civisme de chacun, nous espérons ne pas en arriver à cette extrémité là.

ENGAGEMENT DU CLUB

Le COLMAR HC s'engage à tout mettre en oeuvre pour assurer un encadrement de qualité.

Les responsables techniques sont tous diplômés par la FFHB. Ceux qui seront en formation seront supervisés régulièrement.

Leur formation continue est une priorité.

Nous invitons les parents à communiquer avec les responsables techniques et les dirigeants de la commission des jeunes.

LA PARTICIPATION DES JEUNES

Nous encourageons vivement toutes les initiatives prises par les jeunes dans l'intérêt du mouvement associatif.

Les jeunes entraîneurs, les jeunes arbitres et les jeunes dirigeants seront valorisés comme il se doit.

En restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J.L. WILLMANN
Président



<http://www.colmarhc.fr>

